



SCEA Terres Citoyennes Albigeoises



Comptes annuels pour l'exercice 2022

Préambule

Les présents comptes annuels portent sur le 2ème exercice de la société, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. Il comprend 3 parties :

- Le bilan au 31.12.2022
- Le compte de résultat
- L'annexe

Bilan au 31.12.2022

1/ Actif (= ce que la société possède ou ce qui est dû à la société)

ACTIF AU 31.12.2022

Immobilisations matérielles	0,00 €
Immobilisations financières	152,50 €
Stock carburant	1 402,33 €
Stock – avance sur cultures – semences	0,00 €
Stock – avance sur cultures – matériel	0,00 €
Disponibilités – compte courant au crédit coopératif associés débiteurs	4 474,62 €
TVA due par le Trésor Public	0,00 €
Subvention due par la PAC au titre de 2022	1 329,06 €
	5 169,00 €
Total Actif	12 527,50 €

2/ Passif (= ce que la société doit : aux sociétaires, à la banque, ...)

Capital social	920,00 €
Résultat	0,00 €
Associés créditeurs (comptes courants d'associés)	11 527,51 €
<i>dont SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises</i>	<i>11 527,51 €</i>
autres dettes	80,00 €
<i>dont associés ayant quitté la SCEA en 2022</i>	<i>80,00 €</i>
Total Passif	12 527,51 €

Compte de résultat

PRODUITS

PAC – aides découplées – DPB	4 333,65 €
PAC – aides à la conversion en bio	5 169,00 €
Produits divers (intérêts parts sociales Crédit Coop)	0,23 €
Dégrèvement taxe foncière sécheresse 2022	708,90 €
Subvention d'équilibre de la SCIC	466,72 €

Total produits **10 678,50 €**

CHARGES

Frais de formalités / greffe	120,31 €
Frais bancaires	368,25 €
Assurance	1 426,06 €
Certification Ecocert	395,00 €
Location des terres à A. Daudé	523,40 €
qp taxe chambre agriculture sur bail A Daudé	29,00 €
Location des terres à la SCIC	2 304,89 €
qp taxe chambre agriculture sur bail SCIC	126,06 €
Location du matériel à la SCIC	1 955,00 €
Semences	0,00 €
Achat carburant	1 284,00 €
Petit matériel et consommable	591,70 €
Reprise sur stock 2021 – carburant	618,10 €
Reprise sur stock 2021 – avance sur cultures -semences	1 232,89 €
Reprise sur stock 2021 – avance sur cultures – matériel	1 106,17 €
Stock carburant	-1 402,33 €

Total charges **10 678,50 €**

RÉSULTAT

produits - charges **0,00 €**

Affectation de résultat

Le résultat étant égal à zéro, la question de l'affectation du résultat ne se pose pas.

Annexe

La présente annexe complète le bilan et le compte de résultat du 1er exercice de la SCEA Terres Citoyennes Albigeoises présentés ci-avant.

Ce 1er exercice s'est déroulé du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Pour mémoire, les principales caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination : Terres Citoyennes Albigeoises

Forme juridique : Société Civile d'Exploitation Agricole

N° SIRET : 890 255 847 00016

Siège social: 138 chemin du Serayol Haut – 81380 Lescure d'Albigeois

Code APE : 0111Z (= Culture de céréales, légumineuses et graines oléagineuses)

Activité principale : activités agricoles (article L311-1 du Code rural).

Méthodes comptables appliquées :

- **Immobilisations** : Sans objet pour l'exercice 2022.
- **Amortissements** : Sans objet pour l'exercice 2022.
- **Frais de création de la société** : Les frais de création de la société ont été passés en charges, sur le 1^{er} exercice.

Evolution du capital social :

La SCEA regroupait, à sa date de création, 6 associé.e.s, possédant au total 100 parts sociales (à 10€ / part), dont la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises (qui détient 90 parts), l'association Terres Citoyennes Albigeoises (qui détient 1 part), et 4 exploitants personnes physiques (qui détiennent au total 9 parts).

En 2022, le sociétariat et le capital ont évolué avec le départ de 3 exploitants personnes physiques représentant 8 parts.

Au 31.12.2022, la SCEA regroupe ainsi 3 associées, possédant au total 92 parts sociales (à 10€ / part), dont la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises (qui détient 90 parts), l'association Terres Citoyennes Albigeoises (qui détient 1 part), et 1 exploitante personne physique (qui détient 1 part).

Engagements de la SCEA :

Aides de la PAC :

La SCEA est enregistrée à la PAC avec un numéro PACAGE. Elle a récupéré les Droits à Paiement de Base (DPB) issus de l'exploitation de Patrice Guiraud.

Elle s'est engagée dans la conversion des terres en bio, principalement en cultures céréalières. Cet engagement est pris pour une durée de 5 ans.

Elle a obtenu les aides suivantes au titre de 2022:

- aides découplées : Droits à Paiement de Base (DPB), paiement redistributif, paiement vert, pour un montant total de 4 333,65 € au titre de 2022, qui ont été perçues fin 2022.
- aides à la conversion en bio, pour un montant total estimé au même montant qu'en 2021 à savoir 5 169,00 € au titre de 2022, et qui seront perçues en 2023.

- Comptes courants d'associés :

Le compte courant d'associé de la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises présente un solde créditeur de 11 527,51 € au 31.12.2022. Celui de l'association a été ramené à zéro en 2022.

Il est rappelé que les comptes courants d'associés ne donnent lieu à aucune rémunération.

- Baux ruraux :

Deux baux ruraux ont été signés par la SCEA :

- un bail rural (fermage) de terres prises à A. Daudé, sur 3,8 ha, avec un loyer annuel de 500€ en date de valeur juillet 2020, indexé sur l'indice des fermages, à compter de novembre 2020.
- un bail rural (fermage) de terres prises à la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises, sur 15,2 ha, avec un loyer annuel de 2280 € HT en date de valeur juillet 2020, indexé sur l'indice des fermages, à compter de mars 2021.

- Location de matériel agricole :

Le matériel agricole est loué à la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises, au prix de l'amortissement. La SCEA prend à sa charge l'assurance, l'entretien, les éventuelles réparation (hors grosses réparations), le carburant et autres consommables.

- Prix de revient du matériel agricole :

Un calcul du prix de revient du matériel agricole a été établi en effectuant la somme de tous les coûts liés au matériel, et en le divisant par le nombre d'heure d'utilisation du tracteur CASE IH.

Le coût total s'élève à **4 040,31 €**, dont :

- | | |
|--|------------|
| - amortissement facturé par la SCIC : | 1 955,00 € |
| - assurance (2 tracteurs + matériel) : | 993,84 € |
| - carburant : | 499,77 € |
| - entretien, petit matériel, consommable : | 591,70 € |

- Stock et avances sur cultures

- Au 31.12.2022, le stock de carburant était d'environ 1200l, dont 400l dans la 1ère cuve et 800l dans la 2^e cuve, soit un montant de 1402,33€ (coûts d'achats).

- Il n'y a pas eu d'avance sur culture en 2022.